



RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ALIMENTÉE AU GAZ NATUREL DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UN COMPTEUR

Nom installateur :

Adresse

SAMO CONCEPT

56 Rue des Déportés
2070 Mignault

Organisme de contrôle :

Référence

VILCOTTE

003012208816EN

Inspecteur :

Piccolo Gi
0811 932 611
350 602 70

Installation contrôlée : Adresse :

Maison A2
Rue du Moulin T.
7470 Manage

Date du contrôle: / /

L'habitant est : propriétaire locataire

L'« Attestation à délivrer au Gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel (GRD) avant l'ouverture du compteur en application de l'Arrêté Royal du 28 juin 1971 »: est présente n'est pas présente

Caractéristiques de l'installation :

Compteur : Classe Q_{max} : 6 m³/h Fabricant: DETHON N°: 251 36104 Index:

Pression de service de l'installation intérieure: 21 mbar

Appareils d'utilisation	Type	Marque	Puissance nominale
Nombre : 1	C13	Vaillant Ecotec Plus	26 kW
2		VCU-PS 786 R3H	
3			
...			

Conclusion :

L'installation neuve:

est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et **est techniquement sûre**.
l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

La nouvelle partie de l'installation:

est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et **est techniquement sûre**.
l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

L'installation existante:

est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ qui étaient d'application lors de la mise en service de l'installation et **est techniquement sûre**.
l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

(1) Les prescriptions correspondantes sont notamment les normes NBN D51-003, NBN D51-004, NBN B61-001 et NBN B61-002.
Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'aménée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.

Date 14/10/2012

Signature de l'inspecteur de l'organisme de contrôle



**ATTESTATION À DELIVRER AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION
DE GAZ NATUREL (GRD) AVANT L'OUVERTURE DU COMPTEUR EN
APPLICATION DE L'ARRETÉ ROYAL DU 28 JUIN 1971.**

Je soussigné : Nom : Prénom :
 Représentant de l'entreprise : SAHMO CONCEPT N° de T.V.A. : 888 852 556
 Rue : des Déniers N° : 56 Boîte :
 N° Postal : 7070 Localité : Hignault Tel : Fax :
 (en cas de sous-traitance pour le compte de l'entreprise : Tel :)
 Adresse :
 Atteste formellement et garantit par la présente avoir réalisé l'installation gaz
Installation neuve / partie neuve d'installation (barrer la mention inutile) suivant le plan ci-après
 dans l'immeuble situé à : Rue : Albert 2^e (maison A2) N° : Boîte : Etage :
 N° postal : 7120 Commune : Planay
 marque compteur: BT 104 N° du compteur: 25136104
 pour le compte de : Nom : Prénom :
 Rue : N° Boîte :
 N° Postal : Commune :

conformément aux prescriptions correspondantes actuellement en vigueur, notamment les normes NBN D51-003 , NBN D51-004 , NBN B61-001 et NBN B61-002. Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'aménée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.
 Aucun appareil d'utilisation à gaz qui n'est pas conforme aux normes pour les appareils d'utilisation au gaz naturel n'est connecté à l'installation intérieure.

La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de Réseau de Distribution avant l'ouverture du compteur par celui-ci .

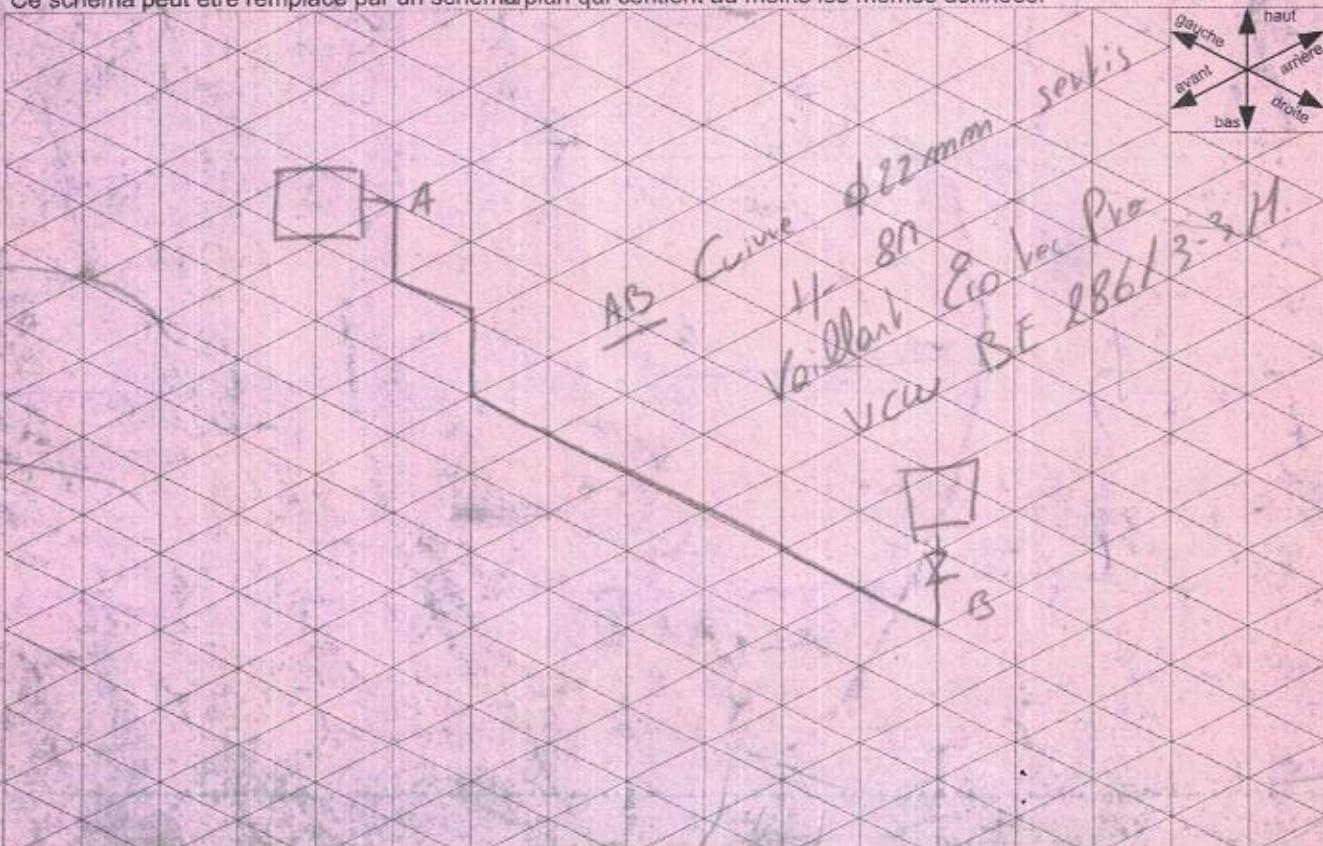
Réserve à l'installateur :	Réserve au GRD:	Date <u>24/10/11</u>
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ». <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Signature: <u>[Signature]</u>
Si oui : n° Cerga :	Modèle 710628/11

Annexe(s) :

SCHEMA ISOMETRIQUE DE L'INSTALLATION

Indiquer les éléments suivants sur le schéma isométrique: le compteur de gaz, la tuyauterie avec la nature du matériau (Cuivre-Acier-PE), sa section et sa longueur (m), les noeuds indiqués au moyen de majuscules A, B,..., sorte d'appareils avec la marque, le type et la puissance (kW).

Ce schéma peut être remplacé par un schéma/plan qui contient au moins les mêmes données.





**ATTESTATION À DELIVRER AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION
DE GAZ NATUREL (GRD) AVANT L'OUVERTURE DU COMPTEUR EN
APPLICATION DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 28 JUIN 1971.**

Je soussigné : Nom : Prénom :

Représentant de l'entreprise : N° de T.V.A. : 580 552 556

Rue : N° : Boîte :

N° Postal : Localité : Tel : Fax :

(en cas de sous-traitance pour le compte de l'entreprise :)

Adresse : Tel :

Atteste formellement et garantis par la présente avoir réalisé l'installation gaz

installation neuve / partie neuve d'installation (barrer la mention inutile) suivant le plan ci-après

dans l'immeuble situé à : Rue N° Boîte : Etage :

N° postal : Commune :

marque compteur: N° du compteur: 15136104

pour le compte de : Nom : Prénom :

Rue : N° : Boîte :

N° Postal : Commune :

conformément aux prescriptions correspondantes actuellement en vigueur, notamment les normes NBN D51-003 , NBN D51-004 , NBN B61-001 et NBN B61-002. Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.

Aucun appareil d'utilisation à gaz qui n'est pas conforme aux normes pour les appareils d'utilisation au gaz naturel n'est connecté à l'installation intérieure.

La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de Réseau de Distribution avant l'ouverture du compteur par celui-ci .

Réserve à l'installateur :	Réserve au GRD:
Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ». <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Date : Signature:
Si oui : n° Cerga :

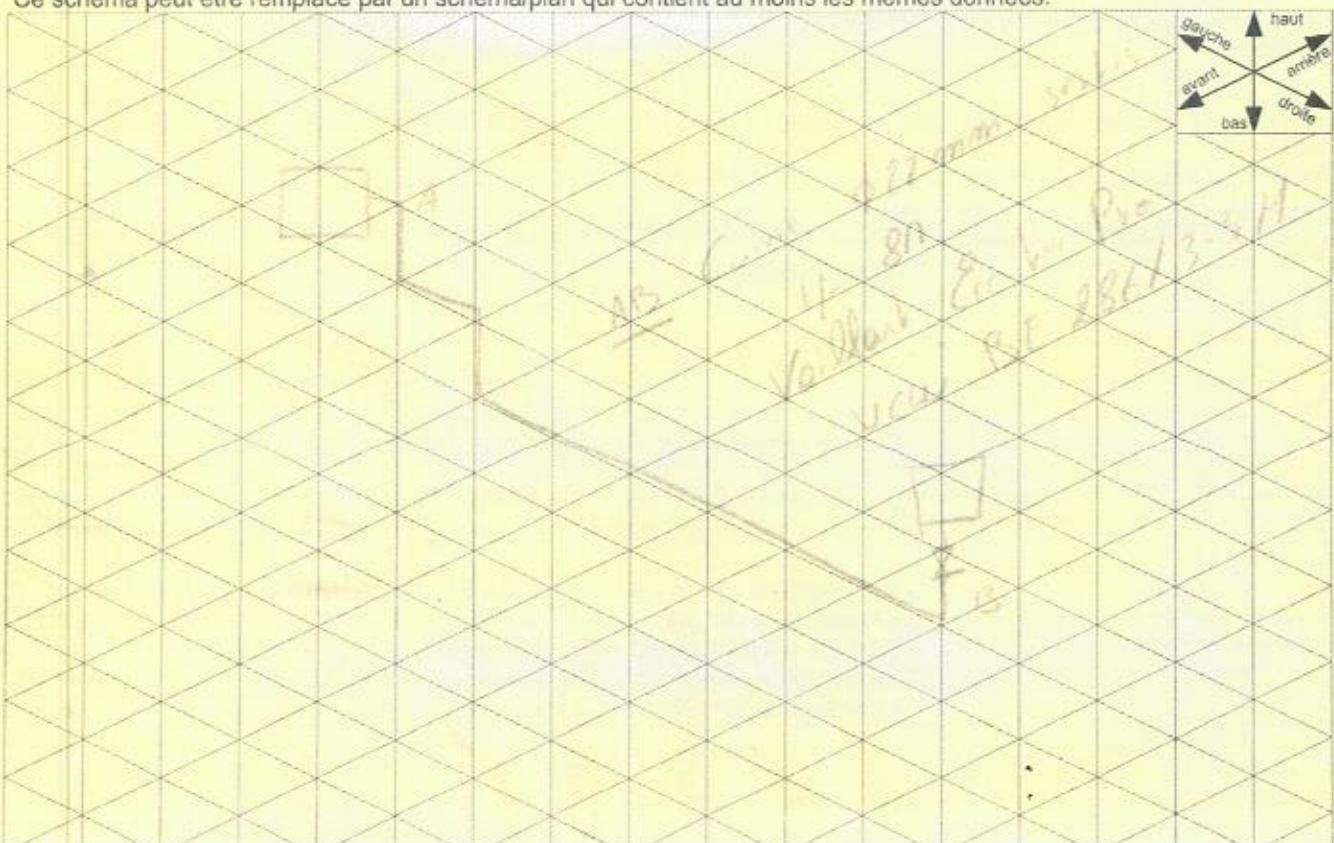
Modèle 710628/11

Annexe(s) : ...

SCHEMA ISOMETRIQUE DE L'INSTALLATION

Indiquer les éléments suivants sur le schéma isométrique: le compteur de gaz, la tuyauterie avec la nature du matériau (Cuivre-Acier-PE), sa section et sa longueur (m), les noeuds indiqués au moyen de majuscules A, B,..., sorte d'appareils avec la marque, le type et la puissance (kW).

Ce schéma peut être remplacé par un schéma/plan qui contient au moins les mêmes données.



ETANCHEITE DE L'INSTALLATION INTERIEURE GAZ

INTERVENTION / MISE EN SERVICE

N° TTG :

CLIENT

NOM, Prénom :
Adresse :

INSTALLATION (si différente du client)

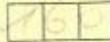
Adresse :

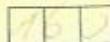
COMPTEUR

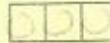
Marque :
Calibre :
Numéro :
Index :

*COMPTEUR RETIRE
(à utiliser lors d'un remplacement)

Marque :
Calibre :
Numéro :
Index :

Relevé après 10 min :  Litres

Relevé au début :  Litres

Débit /10 min :  Litres   Litres/heure

1. L'installation peut être mise en service

- Installation étanche
- Un léger manque d'étanchéité a été constaté (Débit de fuite \leq 6 l/h).
Par la mise en service de l'installation, le client s'engage à procéder à la réparation dans les plus brefs délais, suivant les règles de l'art .
A cette fin, il est conseillé au client de s'adresser à un installateur habilité « gaz naturel ».⁽¹⁾

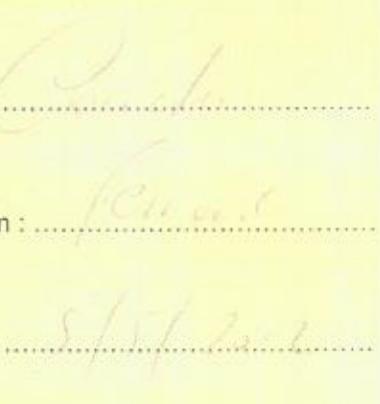
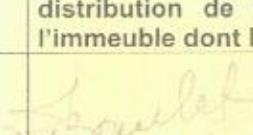
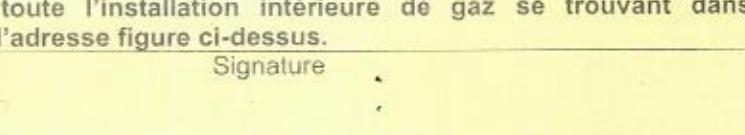
2. L'installation ne peut pas être mise en service

- Un manque d'étanchéité a été constaté. (Débit de fuite $>$ 6 l/h)
Ce n'est qu'après la réparation de l'installation intérieure et un nouveau contrôle par un organisme de contrôle ou un installateur habilité qui signera l'attestation de conformité que le compteur pourra être ouvert
- Une non-conformité grave avec danger immédiat a été constaté. Ne remplace pas le contrôle de conformité de l'installateur habilité « gaz naturel » ou de l'organisme de contrôle
- Appel odeur Gaz (Débit de fuite $>$ 0 l/h)

3. Remarques

Je n'ignore pas que j'engage mon entière responsabilité en cas d'accident survenant du fait de la présence d'une installation gaz défectueuse .

Par la présente, je m'engage à faire remédier sans délais aux défauts constatés .

Etabli par l'agent :	Pour réception par le client final ou son délégué :
NOM : Prénom : Date : 	NOM, Prénom : Adresse :
	Qualité : Propriétaire / Locataire Autres :
	J'ai été informé préalablement par le GRD des dispositions en la matière et je confirme que l'installation n'a pas été modifiée depuis la fermeture du compteur ⁽¹⁾
	En signant le présent document, je reconnais expressément que le distributeur de gaz ou son représentant s'est bien assuré (conformément à l'article 48 de l'arrêté royal du 28 juin 1971) de l'étanchéité à la pression de distribution de toute l'installation intérieure de gaz se trouvant dans l'immeuble dont l'adresse figure ci-dessus.
Signature 	Signature 

⁽¹⁾ A l'ouverture du compteur d'une installation autre que nouvelle .